

ORPHELINAT DIT HOSPICE SAINTE-ANNE, ACTUELLEMENT IMMEUBLE À LOGEMENTS

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Auxonne
20 B rue Davot, 1 ruelle Maillard du Mesle

Dossier IA21003386 réalisé en 2002 revu en 2011
Auteur(s) : Claudine Hugonnet-Berger, Brigitte Fromaget



Historique

Fondé le 11 mai 1639 par des personnes charitables, l'hospice Sainte-Anne devait accueillir les orphelines pauvres de la ville et des environs : pour ce faire une maison avait été achetée à proximité de la chapelle Sainte-Anne (chapelle de l'ancienne maladrerie de la ville transférée et construite intra-muros en 1639 : aujourd'hui disparue). Au milieu du 18e siècle, l'établissement bénéficia de dons importants qui permirent de faire venir des religieuses, chargées d'éduquer les orphelines et de porter assistance aux pauvres malades de la ville. L'administration et la direction du "temporel" de l'établissement furent alors confiées au Corps municipal. Cette aisance financière permit de reconstruire l'établissement au cours du dernier quart du 18e siècle : les travaux étaient à peine achevés lorsque la Révolution éclata. L'hospice fut aussitôt fermé. En 1801, son mobilier fut déposé dans une dépendance du grand hôpital et dans l'église Notre-Dame. En 1805-1806, les administrateurs des hospices d'Auxonne et le Conseil municipal se soucièrent de rétablir le petit hospice Sainte-Anne dont les bâtiments étaient alors en location. Le 22 décembre 1808, un arrêté du Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, Préfet de la Côte-d'Or, rendit le petit hospice "à sa destination primitive" et le réorganisa : il devait accueillir "jusqu'à concurrence de seize orphelines nées de pères et de mères indigents de la ville d'Auxonne et granges d'icelle, et à défaut, d'autres lieux" (il pouvait s'agir éventuellement d'enfants abandonnés). Il était également prévu une "école gratuite et publique pour les jeunes filles nées de parents hors d'état de payer une rétribution". Des pensionnaires seraient acceptées, moyennant une pension fixée par l'administration. L'enseignement était assuré par trois ursulines qui, de surcroît, étaient chargées du "gouvernement intérieur" de l'établissement tandis que les administrateurs du grand hospice géraient ses biens et revenus. Orphelines, élèves et pensionnaires seraient "instruites dans la Religion catholique, à lire, à écrire, aux quatre premières règles du calcul décimal, à la couture, à la filature des productions du pays, telles que lin, chanvre, laine, et même du coton". Les revenus de leur travail devaient être employés "en premier ordre à l'entretien des matières premières et des ustensiles de filature". Le bâtiment fut remanié au milieu du 19e siècle et, en 1857, la municipalité fit don au petit hospice de l'ancienne porte du 18e siècle de la mairie : il fut alors décidé de l'utiliser pour la construction d'une "porte d'entrée". Le 12 mars 1884, les administrateurs décidèrent de transférer l'orphelinat dans les bâtiments du grand hospice : ce transfert eut lieu le 1er mars 1887, mettant fin au traité passé le 31 juillet 1825 entre la Commission administrative des Hospices d'Auxonne et la Congrégation des Soeurs de la Charité de saint Vincent de Paul. Les bâtiments du petit hospice Sainte-Anne furent vendus le 20 mars suivant. Il s'agissait d'un bâtiment principal (bâtiment en L) dont le rez-de-chaussée comprenait une grande salle de classe, un grand et un petit réfectoires, la chapelle, une cuisine, un salon-parloir et une petite chambre. Le premier étage était occupé par cinq salles, deux chambres et plusieurs cabinets, et le second étage par deux grands dortoirs, plusieurs chambres et cabinets. Au nord de ce bâtiment s'étendait une grande cour d'entrée, plantée d'arbres, limitée au nord par une petite cour encadrée de dépendances (écurie, chambre à four, bûchers, serre, toit à porcs). Une troisième cour, au sud, dans l'angle du bâtiment principal, abritait un évier, une buanderie, une salle de bain, un cabinet d'aisance et un bûcher.

Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle / milieu 19e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre :
maître d'œuvre inconnu ()

Description

Bâtiment en L donnant au nord sur un jardin ouvert, au sud-est sur une cour fermée. L'intérieur a été entièrement transformé et le comble aménagé afin de créer des logements. Une petite niche à arc trilobé, en remplacement dans le mur latéral droit, pourrait provenir de la chapelle de l'ancienne maladrerie détruite.

Eléments descriptifs

Murs : calcaire, moellon, enduit

Toit : tuile mécanique

Plan : plan régulier en L

Etages : sous-sol, 2 étages carrés, étage de comble

Élévation : élévation à travées

Informations complémentaires

Thématiques : patrimoine hospitalier

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Dénomination : orphelinat

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façades sur cour des deux corps de bâtiment.

21, Auxonne, 20 B rue Davot

N° de l'illustration : 20082100914NUC2A

Date : 2008

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble : façade nord sur jardin et élévation ouest sur la rue Davot.
21, Auxonne, 20 B rue Davot

N° de l'illustration : 20082100912NUC2A

Date : 2008

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade ouest sur la rue Davot et mur de croupe sud sur la ruelle Maillard du Mesle.
21, Auxonne, 20 B rue Davot

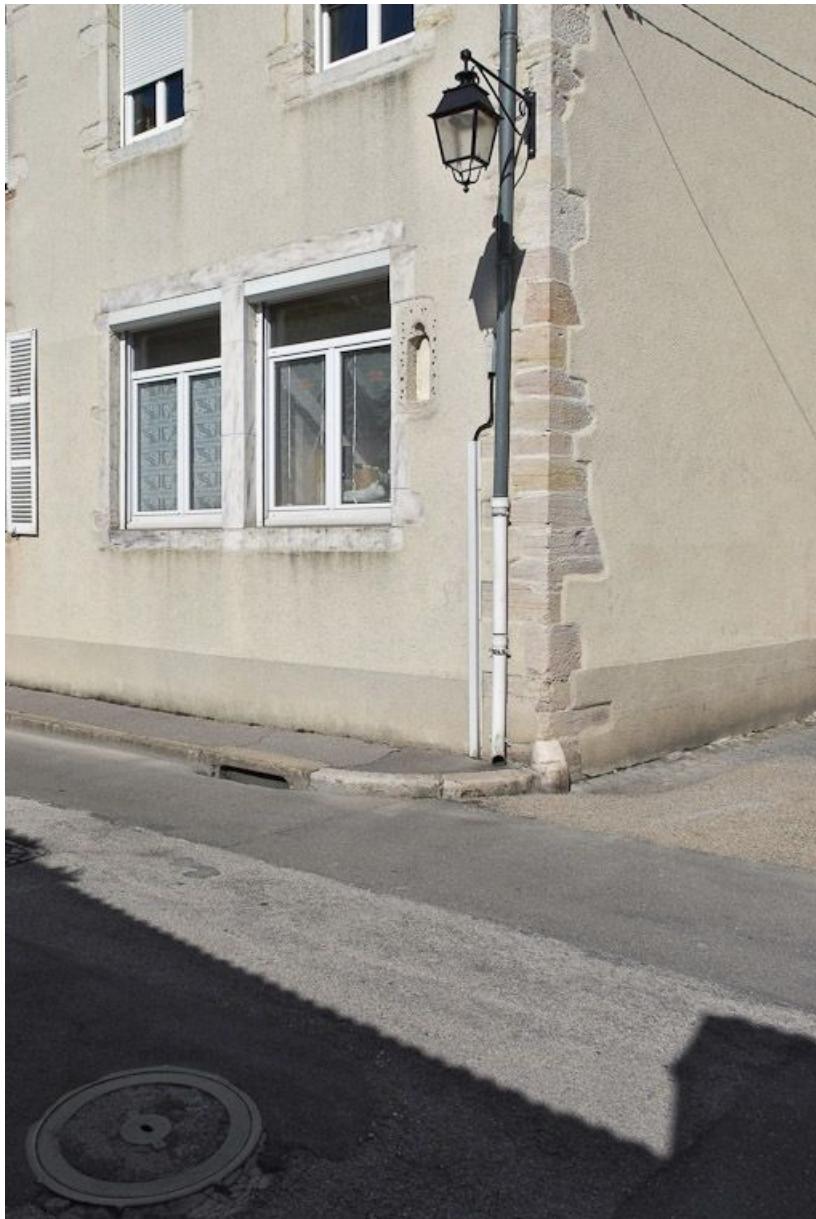
N° de l'illustration : 20082100913NUC2A

Date : 2008

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade ouest : détail de deux fenêtres remaniées et de la niche en remplacement.

21, Auxonne, 20 B rue Davot

N° de l'illustration : 20082100916NUC2A

Date : 2008

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade ouest : détail de la petite niche trilobée en remploi.

21, Auxonne, 20 B rue Davot

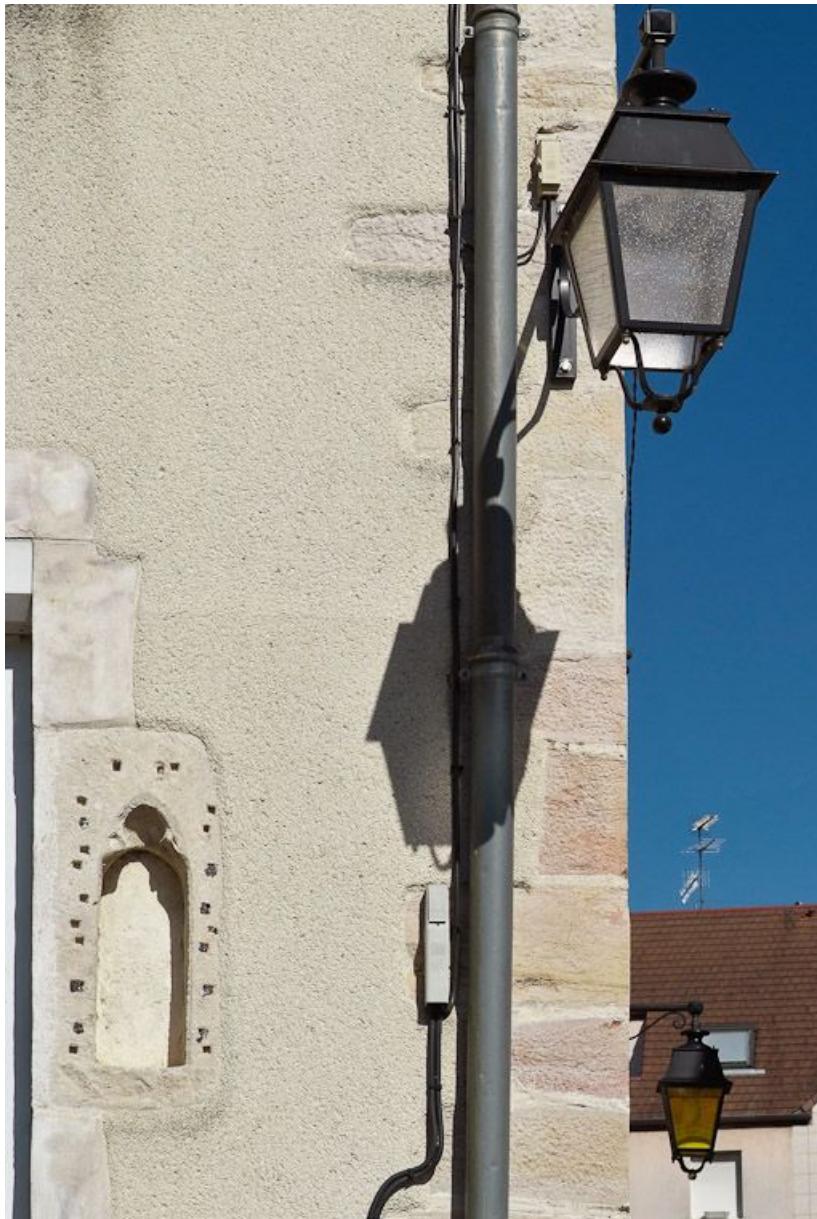
N° de l'illustration : 20082100918NUC2A

Date : 2008

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade ouest : détail de la petite niche trilobée en remploi.

21, Auxonne, 20 B rue Davot

N° de l'illustration : 20082100917NUC2A

Date : 2008

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Ancienne porte de la mairie remployée dans la façade nord.

21, Auxonne, 20 B rue Davot

N° de l'illustration : 20082100915NUC2A

Date : 2008

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Porte du mur de clôture est de la cour.

21, Auxonne, 20 B rue Davot

N° de l'illustration : 20082100919NUC2A

Date : 2008

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine